



SERVICE PUBLIC A LA POUBELLE

LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

DANS LE COLLIMATEUR DE LA MAIRIE

Maintenant qu'il a été conforté pour son 2^{ème} mandat, le Maire de Paris a décidé de ne plus faire dans la dentelle en rendant publique la veille des vacances, son intention d'étoffer le secteur de la collecte privée des ordures ménagères qui concernait jusqu'à présent 8 arrondissements et qui pourra si le projet est concrétisé, toucher 12 arrondissements. Ainsi est programmée la privatisation de la collecte dans les 3^{ème}, 9^{ème}, 16^{ème} et 19^{ème} arrondissements, privatisation qui doit faire l'objet d'un vote du Conseil de Paris le lundi 7 juillet 2008. Le projet se traduirait, s'il n'est pas rapporté, par le redéploiement immédiat de 250 éboueurs et, à plus ou moins long terme, par la suppression de 130 emplois statutaires d'éboueurs, sans compter les 90 conducteurs de bennes dont l'emploi et le devenir sont plus que menacés, ce qui compromet gravement une quelconque remunicipalisation à court terme, de ce périmètre d'activité.

Dès que la nouvelle a été portée à notre connaissance, la CGT a décidé, en concertation avec d'autres syndicats (FSU, FO, CFTC, UNSA) de boycotter le CTP central ainsi que la réunion du CSAP prévus respectivement les 26 et 27 juin 2008.

Lors de l'audience accordée le 30 mai 2008, Madame Errecart, nouvelle adjointe au maire chargée du personnel ne parlait que du service au public et non du service public, ce qui était déjà significatif quant aux arrière-pensées de la majorité municipale. De là à penser que celle-ci pouvait profiter de la période des congés pour entamer le processus de privatisation ...

Disons tout net qu'en matière de dialogue social, on aurait pu faire beaucoup mieux mais nous voilà désormais avisés pour l'avenir.

Dans son contenu, la délibération, soumise au vote du Conseil de Paris et qui était visiblement bien ficelée avant l'annonce de la mesure, prévoit que le contrat confiant la collecte à une entreprise privée aurait une durée de 7 ans alors que d'ordinaire, celle-ci était de 4 ans, ce afin de permettre au futur délégataire d'amortir l'achat des bennes sur 7 ans. Encore un cadeau aux entreprises privées.

Des groupes politiques faisant partis de la majorité municipale ont déjà témoigné de leur soutien sur notre démarche syndicale. Cela se traduira a priori par un vote contre ces délibérations.

Ceci nous conforte à penser qu'un autre service public est possible, si l'on s'en donne les moyens...

D'AUTRES SERVICES EN DANGER

Des secteurs importants de la Ville ont été, par le passé, privatisés : production et distribution de l'eau, (dont la gestion vient d'être vivement dénoncée par une association de consommateurs), pompes funèbres, service de déménagement.

Tout se passe comme si les secteurs rentables pour la Ville et donc pour la population, devaient nécessairement, quelle que soit la majorité municipale, échoir au secteur privé au détriment du service public, seul garant de l'égalité des droits quelle que soit la fortune du citoyen.

En ce moment même, un secteur d'une importance capitale pour la recherche est en passe de disparaître pour cause de non intérêt de la Ville ; il s'agit du CRECEP (centre de recherche d'expertise de contrôle de l'eau) dont le rôle est de veiller à l'état sanitaire de l'eau et d'anticiper sur les dégâts biologiques résultant de toutes sortes de pollutions.

C'est un laboratoire qui était en mesure de rivaliser avec les plus grands tant ses services étaient réputés pour leur qualité.

Or ce service public est condamné par la Ville avec pour conséquence le licenciement de 84 salariés.

UNE LOGIQUE LIBERALE

Quand on sait, par ailleurs, que les agents précaires qui vivent au jour le jour, avec l'épée de Damoclès, et qui sont en augmentation de plus de 30% en 2007, on se demande si finalement, après un tel bilan, le Maire de Paris, en dépit de ses déclarations, n'aurait pas définitivement renoncé au maintien du service public à Paris, lui qui récemment, soutenait l'action des élus de la Creuse, démissionnaires de leur mandat afin de protester contre la désertification de leur région en matière de services publics.

Et puis, on ne peut qu'être songeur quand il évoque le concept «d'efficacité de gauche». Si cette efficacité doit aboutir à la suppression de centaines d'emplois publics au profit d'entreprises privées dont les actionnaires ne pensent qu'à faire travailler leur argent sur le dos des salariés, on se dit décidément, que la gestion des affaires publiques devrait être sous surveillance constante des citoyens.

C'EST TOUT L'ENJEU DE LA PERENNITE DU SERVICE PUBLIC.

Parce que le service public est notre richesse car il est le gage de l'efficacité pour tous à condition de disposer d'effectifs en suffisance, le secteur de la petite enfance, depuis quelques années, n'a cessé de mener des luttes afin de réserver aux familles, un service digne de notre temps, pour le meilleur avenir des enfants.

C'était difficile mais c'était notre responsabilité.

Nous vous appelons, tous, employés, usagers à exprimer
vosre colère contre les mesures de privatisation,
vosre soutien aux personnels de la Ville touchés par les privatisations

LE LUNDI 7 JUILLET à 9 HEURES
DEVANT L'HOTEL DE VILLE

Il est urgent d'agir

Un préavis de grève reconductible a été déposé auprès du Maire de Paris sur la journée.

Vous pouvez vous arrêter de travailler 55 mn, 3 h 55 ou la journée complète, on compte sur vous.